



travailler  
vivre  
s'accomplir

## CONTREMAÎTRE – VOIRIE

### SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE LA VOIRIE

#### LA FONCTION :

Vous aurez la responsabilité de superviser et de coordonner les équipes de travail chargées de réaliser les travaux d'entretien de la voie publique et de déneigement des rues et des trottoirs ainsi que les activités reliées à l'exploitation de la flotte d'équipements lourds et la formation du personnel affecté à l'opération de ces équipements. Vous verrez à l'application des programmes et des calendriers de travaux, vous planifierez et réaliser les interventions municipales en ce qui a trait à l'entretien du pavage, des trottoirs, des chaussées et des rues gravelées. Vous superviserez les travaux de réparation ou d'installation de murs de pierres et de glissières de sécurité. En période hivernale, vous organiserez les circuits de déneigement et assurerez l'affectation de la machinerie et du personnel nécessaire aux opérations.

#### PROFIL RECHERCHÉ :

Vous comptez trois (3) années d'expérience à titre de chef d'équipe ou de gestionnaire d'équipe de travail reliées au domaine de l'emploi. Vous possédez des connaissances approfondies des pratiques, des méthodes et de l'outillage utilisés dans les travaux généraux de construction, d'entretien et de réparation de la voie publique, ainsi que de bonnes connaissances d'utilisation de la machinerie lourde et la supervision des opérations de déneigement. Vous êtes reconnu pour votre leadership et vos habiletés à mobiliser, diriger et superviser des équipes de travail en milieu syndiqué. Un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) constitue un atout.

#### LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Pour ce poste cadre permanent, l'échelle de rémunération se situe de 55 874 \$ à 78 101 \$, selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux. L'horaire de travail pourra comprendre des plages de travail de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine, afin de couvrir les besoins opérationnels.

#### POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **8 février 2016**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles ou ethniques. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

[sherbrooke.ca/emplois](http://sherbrooke.ca/emplois)